

28 avril 2020

Le 28 avril, Journée de commémoration

Pleurer les morts, lutter pour les vivants!



Avec le plus grand respect

Aujourd'hui, le 28 avril, est la Journée internationale de commémoration des travailleurs et des travailleuses morts, blessés et ayant souffert de maladie en raison de dangers et de conditions aux endroits de travail. Au Canada, chaque année, plus de 900 travailleurs sont tués et plus de 250 000 réclamations sont déposées pour des blessures et des maladies avec arrêt de travail, selon l'Association des commissions des accidents du travail du Canada. Cette année, dans les conditions de la pandémie de la COVID-19, nous exprimons également nos plus sincères condoléances aux familles des travailleurs essentiels qui ont perdu la vie alors qu'ils s'acquittaient de leurs fonctions sans protection adéquate, à cause des gouvernements qui ont abandonné toute prétention à servir le bien public.

Tous les accidents peuvent être évités si les travailleurs prennent en main les conditions et les mesures de sécurité dont ils ont besoin au travail. De plus, les systèmes d'indemnisation des accidents du travail dans chaque province et au Québec doivent être conçus pour remplir le mandat initial d'indemniser adéquatement les travailleurs accidentés et leurs familles.

Bien que cette année, les travailleurs ne peuvent pas se réunir en personne pour pleurer les morts, les syndicats lancent l'appel à tous à démontrer notre solidarité avec les travailleurs de première ligne et à se souvenir des travailleurs décédés en allumant une bougie dans nos maisons et en affichant une photo sur les réseaux sociaux avec le hashtag #WorkersDayofMourning et

#StopthePandemicAtWork.

Les travailleurs ont le droit de participer aux décisions qui touchent leur santé et leur sécurité. Ils ont le droit de refuser un travail qui pourrait mettre en danger leur santé et leur sécurité ou celle d'autrui. Toute tentative d'intimider ou de criminaliser les travailleurs pour avoir exercé ce droit devrait être sévèrement sanctionnée, tout comme la négligence délibérée de la santé et de la sécurité des travailleurs par les gouvernements et les employeurs, comme cela se produit actuellement, en tant que résultat de l'offensive antisociale dans des domaines comme la santé et l'éducation.

À cette occasion, nous reproduisons pour les lecteurs des photos des monuments dédiés aux travailleurs qui ont perdu la vie au travail partout au pays, pour tenir un moment de réflexion en leur mémoire et leur rendre hommage.



De gauche à droite : Escuminac, au Nouveau-Brunswick, monument aux pêcheurs ; Lunenburg en Nouvelle-Écosse, monument aux pêcheurs disparus en mer



De gauche à droite : Bathurst, au Nouveau-Brunswick, monument aux travailleurs de la forêt, des mines et des fonderies ; New Waterford, en Nouvelle-Écosse, monument à Bill Davis qui fut tué durant une grève des mineurs ; monument aux mineurs de charbon du Nouveau-Brunswick



De gauche à droite : St. John, monument de la Journée de commémoration du Nouveau-Brunswick ; Pictou, en Nouvelle-Écosse, monument aux victimes du désastre de la mine Westray



Monument à Buckingham au Québec en hommage aux travailleurs forestiers tués pendant leur lutte pour syndiquer les moulins MacLaren



Mémorial à Kahnawà:ke aux travailleurs morts lors de l'effondrement du pont de Québec en 1907



De gauche à droite : monument à Valleyfield, au Québec, en hommage aux travailleurs irlandais tués pendant la grève pour de meilleures conditions de travail durant la construction du canal de Beauharnois ; pont commémoratif des travailleurs du chemin Heron à Ottawa rendant hommage aux travailleurs décédés lorsque le pont s'est effondré ; monument à Ottawa aux travailleurs morts durant la construction du Canal Rideau



De gauche à droite : monument en hommage aux mineurs de Sudbury ; détails du mémorial à Sudbury ; murale commémorative de Sudbury en hommage aux travailleurs tués dans la catastrophe de Falconbridge en 1929



De gauche à droite : Kirkland Lake, monument aux mineurs de l'Ontario ; monument aux bûcherons de Blind River, en Ontario ; Port Elgin, monument aux travailleurs de l'automobile de l'Ontario



Monument en hommage aux mineurs d'Elliot Lake



De gauche à droite : à Toronto, monument aux travailleurs tués dans le désastre de Hoggs Hollow ; plaque commémorative à Toronto aux infirmières mortes au travail pendant l'épidémie de SRAS de 2003



De gauche à droite : à Toronto, monument aux travailleurs chinois du rail ; courtepoinette commémorative pour les jeunes travailleurs tués à l'ouvrage ; monument en hommage aux travailleurs italiens à Woodbridge, en Ontario



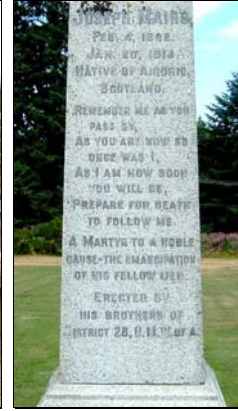
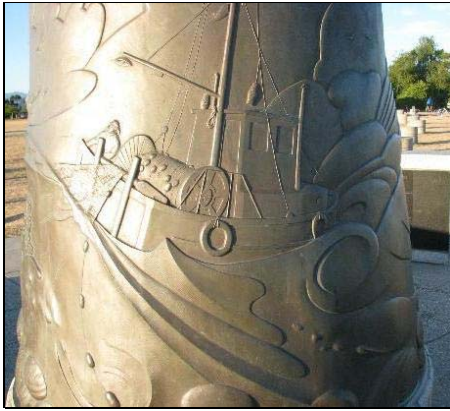
Hamilton, monument de la Journée de commémoration du 28 avril ; monument de la Journée de commémoration à Windsor ; monument dédié aux travailleurs du canal Welland



De gauche à droite : pierre tombale d'un des travailleurs tués durant la grève générale de Winnipeg en 1919 ; monument de la Journée de commémoration à Edmonton ; monument en hommage aux travailleurs du rail à Calgary



De gauche à droite : pierres tombales des mineurs du charbon d'Estevan en Saskatchewan tués en défendant le droit des travailleurs de s'organiser : la tombe de l'organisateur des mineurs et opposant à la guerre Ginger Goodwin de Cumberland en Colombie-Britannique ; monument à Vancouver en hommage aux dix-neuf monteurs d'acier tués en 1958 lorsqu'une section du pont Narrows s'est effondré pendant la construction



De gauche à droite : monument aux pêcheurs au filet à Steveston en Colombie-Britannique ; Lake Cowichan en Colombie-Britannique, parc commémoratif en hommage aux travailleurs forestiers de la Colombie-Britannique ; monument à Ladysmith en Colombie-Britannique au mineur Joseph Mairs, tué durant la lutte pour organiser les travailleurs des mines de charbon sur l'île de Vancouver



PDF

NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL

Site web: www.pccml.ca Courriel : forumouvrier@cpcml.ca